

La pratique du travail social en protection de l'enfance

La protection de l'enfance est considérée comme un domaine spécial de la pratique du travail social, et les principes et valeurs de la profession correspondent généralement aux politiques qui guident les organismes modernes de protection de l'enfance. Dans la plupart des administrations publiques canadiennes, les travailleurs sociaux qui oeuvrent dans les agences de protection de l'enfance possèdent au moins un baccalauréat en service social et sont enregistrés auprès d'un organisme provincial qui les tient responsables d'exercer de façon compétente et éthique.

Le mandat des agences de protection de l'enfance consiste à collaborer avec la communauté pour identifier les enfants qui ont besoin de protection et de décider quelle est la meilleure façon de les aider et de les protéger. On croit fondamentalement que l'ingérence du gouvernement dans la vie familiale devrait être tenue au minimum, sauf lorsque le niveau des soins parentaux est inférieur aux normes de la communauté et qu'il risque de causer préjudice à l'enfant. *Le principe directeur clé est toujours d'agir dans le meilleur intérêt de l'enfant.*

Les travailleurs sociaux actifs dans une agence de protection de l'enfance participent à la planification et à la prestation d'une gamme de services aux enfants et aux familles tels que l'aide à la famille, la garde en établissement, la représentation, les programmes d'adoption et de garde en famille d'accueil ainsi que la protection des enfants. La tâche du travailleur social est de comprendre une gamme de facteurs relatifs aux enfants, à la famille et à la communauté et de faire l'équilibre entre la sécurité et le bien-être des enfants et les droits et les besoins d'une famille qui peut nécessiter de l'aide. Dans la majorité des situations, le jugement professionnel des travailleurs sociaux qui participent à ces décisions bénéficie aux enfants et aux familles, un fait que l'on oublie souvent lorsque la décision concernant un cas fait

l'objet d'une surveillance publique et juridique intense. Comme dans tout travail professionnel, il est difficile de ne jamais commettre d'erreur, et la plupart des décisions concernant les cas complexes comportent des risques autant que des avantages.

Généralement, lorsqu'un enfant est confié à une agence de protection de l'enfance, celui-ci est victime de négligence et non pas de violence physique ou d'abus sexuel. Très peu d'enfants connus par les agences de protection de l'enfance sont retirés de leur foyer. Les travailleurs sociaux qui oeuvrent dans ce secteur croient, dans la plupart des cas, que le meilleur intérêt des enfants consiste à les maintenir dans leur foyer et à utiliser des ressources pour consolider et renforcer les familles. Le retrait des enfants de leur foyer est une mesure de dernier recours. Lorsqu'un enfant est retiré de son foyer, c'est habituellement pour une période temporaire avec l'idée de travailler intensivement avec la famille pour que l'enfant puisse retourner dans son foyer aussitôt que sa sécurité pourra être assurée. Cependant, le manque chronique de ressources rend ce travail difficile. Lorsqu'un enfant est retiré de son foyer et que la situation de la famille pose des risques continus à cet enfant, la cour peut décider de retirer de façon permanente au parent ou au fournisseur de soins la garde de l'enfant. Que cet enfant soit retiré de façon temporaire ou permanente, on préfère le placer dans un foyer appartenant à sa famille élargie, mais il est fréquemment nécessaire de le placer dans une famille d'accueil ou un foyer d'adoption ou de confier sa garde à un établissement.

Les agences publiques de protection de l'enfance sont apparues du fait que la société croit que tous les enfants ont le droit à des foyers stables où l'on prend bien soin d'eux et où ils sont protégés des abus et de la négligence. Cependant, ces préoccupations ne peuvent pas relever uniquement du gouvernement et de ceux qui travaillent dans les services sociaux. Le public n'est pas toujours au courant du manque de ressources disponibles pour les enfants qui vivent dans des foyers pauvres et qui aboutissent si souvent dans le système de protection de l'enfance; ces enfants obtiennent en même temps de faibles taux de réussite scolaire, ont des possibilités d'emploi médiocres et une probabilité plus élevée que la norme d'avoir affaire au système de santé mental ou au système carcéral. Il n'est pas toujours facile de convaincre les électeurs et contribuables que dépenser de l'argent pour les jeunes enfants vulnérables et leurs familles peut empêcher un coût

considérable plus tard. Il faut que les enfants deviennent des priorités, non seulement pour les gouvernements mais aussi pour les communautés dans lesquelles ils vivent.

Les milieux de pratique du travail social en protection de l'enfance sont souvent stressants. Les charges de travail sont souvent lourdes, et il existe un manque chronique de ressources, tant dans le système de protection de l'enfance que dans les organismes communautaires qui les appuient. Parfois les travailleurs sociaux constatent des différences entre les exigences de leur milieu de travail et les principes éthiques de leur profession, en majeure partie parce que les systèmes qui les emploient sont assujettis à des programmes politiques et budgétaires. Néanmoins, il existe au Canada des milliers de travailleurs sociaux compétents et respectueux de l'éthique qui sont engagés envers leur travail dans les agences de protection de l'enfance et dont les efforts ont créé des différences positives dans la vie d'innombrables enfants et familles vulnérables.

Juillet 2005